



CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL
DE LA REUNION

AVIS CSRPN N° 2017-06

AVIS DU CSRPN DE LA REUNION

**SUR L' INVENTAIRE DES ZONES NATURELLES MARINES D'INTERETS ECOLOGIQUE, FAUNISTIQUE
ET FLORISTIQUE – PHASE 2015-2016 : COMPLÉMENT ZONE NORD**

RÉUNION PLÉNIÈRE DU 22 JUIN 2017

Lieu : Hôtel de Région

Pétitionnaire : DEAL Réunion

Contexte et objet de la demande :

L'inventaire des ZNIEFF marines de La Réunion se poursuit. Le rapport présenté correspond à de nouvelles prospections dans la partie nord de l'île.

Depuis 2012, il y a eu trois séries de campagnes d'échantillonnage et une quatrième est d'ores et déjà programmée :

- 2012-2014 : inventaire des zones les plus remarquables et/ou les plus sensibles, ayant conduit à la définition de 17 ZNIEFF de type 1 et 6 ZNIEFF de type 2 (validées en novembre 2014 par le CSRPN et en 2016 par le MNHN) ;
- 2015-2016 : inventaire ayant conduit à la définition de 8 ZNIEFF de type 1 et 10 ZNIEFF de type 2, dont une de chaque type en extension d'une ZNIEFF déjà validée (validées en octobre 2016 par le CSRPN et en cours de validation par le MNHN) ;
- **début 2017 : complément sur la zone Nord à priori peu intéressante (entre Saint-Denis et Sainte-Suzanne). C'est l'objet du présent avis, basé sur un rapport de 18 pages rédigé par le prestataire MAREX, sous maîtrise d'ouvrage DEAL, et présenté en séance plénière.**
- A venir : inventaire des ZNIEFF au sein de la Réserve naturelle nationale marine de La Réunion et test méthodologique d'inventaire sur des zones plus profondes.

Remarques préalables :

- Protocole :

L'équipe de spécialistes comme la méthodologie employée sont les mêmes que celles mobilisées pour les campagnes précédentes.

Pour l'élaboration des zonages et des contours, comme il n'existait pas de cartographie détaillée des habitats, le prestataire a dû s'appuyer sur les prospections « terrain » réalisées, de CARTOMAR 2008, de la bathymétrie SHOM et de l'extrapolation du trait de côte.

Les zones échantillonnées s'étendent de Saint-Denis à Sainte-Suzanne dans les bathymétries de 0 à -40m.

- Remarques :

Seule la zone des écueils rocheux de la Marianne a été retenue pour analyse et a été échantillonnée pendant 45mn le 2 mars 2017 :

- 68 espèces ont été recensées dont 5 espèces déterminantes ;
- 2 habitats ont été recensés dont 0 déterminant.
- Les espèces déterminantes ne sont pas nouvelles.

CONSEIL SCIENTIFIQUE REGIONAL DU PATRIMOINE NATUREL
DE LA REUNION

Une seule station a été échantillonnée sur 7 identifiées sur la carte des ZNIEFF, sans précision sur les types d'habitats représentés dans les sites 41, 42, 43, 44, 45 et 46. Le rapport ne précise pas sur quelle base ces sites ont été exclus.

Corriger page 14: il y a un message d'erreur « *référence non trouvée* ».

MAREX a expliqué en séance que ces sites ont été exclus car dépourvus d'habitats significatifs ou intéressants à mettre en zone ZNIEFF (zone sableuse ou à galets).

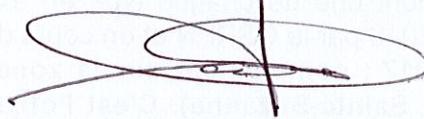
Avis final du CSRPN:

Le CSRPN se prononce favorablement au classement en ZNIEFF de type II de la travée/éperons basaltiques des écueils de La Marianne à Sainte Suzanne. L'avis favorable porte à la fois sur son inscription en ZNIEFF de type II et sur sa délimitation.

Il n'est pas paru opportun de classer la zone étudiée en ZNIEFF de type I.

Fait à Saint Paul, le 18 juillet 2017

Le Président du CSRPN



Roland TROADEC